

6 choses à savoir concernant le progrès scolaire

Le progrès scolaire, qu'est-ce que c'est ?

Le progrès scolaire est la comparaison des performances individuelles des élèves d'une année à l'autre, totalisées aux niveaux primaire (*elementary*) et collège (*middle school*) pour chaque groupe d'élèves. Les compétences en langue anglaise (ELA, *English Language Arts*) et en mathématiques sont évaluées séparément.

Pourquoi est-ce que le progrès scolaire est important ?

Pour qu'un ou une élève obtienne son diplôme de fin d'études secondaires en étant prêt(e) à entrer sur le marché du travail, chacun(e) doit faire des progrès annuels, selon les attentes de l'État. L'analyse du progrès scolaire permet aux écoles primaires et aux collèges de répondre aux besoins des élèves afin de les aider à rester sur la bonne voie et obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Pourquoi est-ce que le Maine effectue le suivi du progrès scolaires ?

La loi fédérale intitulée *Every Student Succeeds Act* (ESSA, Succès pour chaque élève) exige que chaque État dispose d'un système de responsabilisation qui inclut le progrès scolaire comme indicateur des progrès et de la réussite scolaires.

D'où proviennent les données ?

Les données sur le progrès scolaire proviennent des évaluations académiques *Maine Education Assessments* (MEA). Pour les élèves de la troisième à la huitième année, ces données proviennent des évaluations eMPowerME en mathématiques et en ELA. Le progrès scolaire n'est pas calculé au niveau secondaire.

Quel est l'objectif ciblé par le Maine pour jauger la réussite du programme ?

Chaque élève qui a fréquenté la même école primaire ou le même collège pendant deux années consécutives sera inclus(e) dans l'évaluation des progrès. La note représente une comparaison entre l'année en cours et l'année précédente, après établissement des totaux et des moyennes pour la population scolaire. Une note totale de 100 correspond à la croissance annuelle attendue. Les progrès sont calculés en ELA et en mathématiques pour tous les groupes d'élèves admissibles.

Qu'est-ce qui va apparaître dans le rapport concernant notre école ?

L'école élémentaire et le collège recevront une note concernant leurs performances en maîtrise de l'anglais (ELA, lecture/écriture) et en mathématiques, selon la façon dont les populations scolaires répondent aux attentes de l'État en matière de progrès scolaire.